



Novembre 2019

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 9, numéro 9

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

L'hôtel de ville de la municipalité de St-Côme-Linière est maintenant situé au #1408, rue Principale depuis le 18 novembre dernier. Nous vous rappelons nos heures d'ouverture: Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00. Bienvenue à tous!



Patinage de Noël

Cette activité familiale annuelle est de retour le jeudi 19 décembre 2019 à l'aréna, de 18h00 à 19h30.

Une surprise sera offerte à tous les enfants présents.



Dans ce numéro

Procès-verbal du 4 novembre 2019	2-5
Jour du Souvenir, hommage aux vétérans	5
Ordures; Recyclage; Compteurs d'eau; Réunions du conseil municipal	6
Société Alzheimer Chaudière-Appalaches: Activités de jour l'Essentiel	7
Centre Molé; Fermières; HLM; Messe Western: Remerciements; Climatiseur à vendre	8
Fosses septiques; FADOQ: Social de Noël; Comptoir d'Aubaines: Modification aux heures d'ouverture	9
Chambre de Commerce	10-11
Popote roulante; Location salle Optimiste (aréna)	12
Infos aréna et casse-croûte	13
Urgences; Gaz radioactif; Monoxyde de carbone	14
Société historique	15
1ère édition Marché de Noël; Remerciements Festival de la Robe	16-17
Développement économique	18
Musée Victor Bélanger; Canabais; CEPS; Aide alimentaire	19
Matériel médical; Vie Active; Stationnement	20

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 4 novembre 2019.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

19-11-02 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 octobre 2019 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

19-11-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'octobre 2019 soient acceptés selon les chèques M1900051 à M1900053, C1900685 à C1900762 et L1900310 à L1900338 pour un déboursé total de 2 787 787,41 \$ incluant les salaires.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 331-2019

La secrétaire-trésorière résume le Règlement no 331-2019 ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 12 août 2019 par M. Gilles Pedneault ;

ATTENDU qu'une période de consultation a eu lieu du 21 août 2019 au 21 septembre 2019 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 octobre 2019 ;

19-11-04 En conséquence, IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Pedneault

APPUYÉ par M. Robby Poulin

ET RÉSOLU 5 pour / 2 contre

QUE le Règlement no 331-2019 intitulé « Règlement d'amendement du Plan d'urbanisme », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 147-06 intitulé « Plan d'urbanisme » afin d'agrandir une affectation publique (pour y inclure le lot 3 747 063 et le lot 5 651 111) à même une affectation résidentielle en bordure de la rue Principale soit et est adoptée par ce conseil ;

QUE la présente résolution ainsi que le règlement de modification du Plan d'urbanisme soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'à toutes les municipalités dont le territoire est contigu ;

QUE le texte du projet de Règlement no 331-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 333-2019 MODIFIANT LE R 169-07

ATTENDU qu'un avis de motion a été don-

né le 7 octobre 2019 par Mme Sylvie Bruneau ;

19-11-05 En conséquence, IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Bruneau

APPUYÉ par M. Gilles Pedneault

ET RÉSOLU 5 pour / 1 contre

Que l'on ajoute les articles suivants au règlement 169-07 :

SECTION 10 – L'Autorité des marchés publics

Article 10.1

« Conformément à l'article 33 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (RLRQ, c. A-33.2.1), le conseil délègue au directeur général les fonctions, responsabilités et devoirs attribués par ladite loi au dirigeant d'un organisme municipal. Cependant, le directeur général doit faire rapport au conseil, dès que possible, de toute recommandation ou demande reçue de l'Autorité des marchés publics. »

SECTION 11 – AUTRES POUVOIRS

Article 11.1

« Le conseil délègue au directeur général et secrétaire-trésorier et, en son absence, à son adjoint, la fixation de la date, de l'heure et du lieu de toute assemblée publique de consultation qui doit être tenue à l'égard d'un projet de règlement adopté en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dont, sans s'y limiter, à l'égard d'une modification au plan d'urbanisme ou à l'un ou l'autre des règlements prévus à cette loi et assujettis à une telle consultation (dont notamment ceux auxquels réfère le premier alinéa de l'article 123 LAU), ou d'une consultation devant être tenue à l'égard d'un établissement porcin et qui doit être fixée conformément à l'article 165.4.6 LAU. »

AVIS DE MOTION

Je, M. Gilles Pedneault, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 332-2019 amendant le Règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'agrandir la zone résidentielle RA-10 à même une partie de la zone résidentielle RA-16 et afin d'agrandir la zone publique P-64 à même la zone résidentielle RA-16

ADOPTION DU 1er PROJET DE RÈGLEMENT NO 332-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 148-06 RELATIF AU ZONAGE

La directrice générale/secrétaire-trésorière présente le 1er projet de règlement no 332-2019, en indique l'objet, le coût et sa portée ;

ATTENDU qu'une période de consultation aura lieu du 5 novembre 2019 au 29 novembre 2019 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 9 décembre

2019 à compter de 19 h sur ledit projet ;

19-11-06 En conséquence, il est proposé par M. Gilles Pedneault

appuyé par M. Gaétan Tremblay

et résolu 5 pour / 2 contre

QUE le projet de règlement no 332-2019 amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'agrandir la zone résidentielle RA-10 à même une partie de la zone résidentielle RA-16 et afin d'agrandir la zone publique P-64 à même la zone résidentielle RA-16 soit et est adopté en concordance avec les modifications apportées au plan d'urbanisme de la Municipalité par le Règlement no 331-2019. Ce dernier règlement (dont le projet a été adopté lors de la séance du conseil du 4 novembre 2019) aura pour effet de modifier, au plan d'urbanisme, l'affectation de cette partie de territoire afin d'y consacrer une affectation « Publique ou institutionnelle ». À l'intérieur de cette aire, les usages compatibles sont, suivant le Règlement no. 331-2019 sur le plan d'urbanisme, des usages et constructions liés à l'éducation, à la santé, aux activités de culte, aux loisirs et à la culture, de même qu'à l'administration publique.

Suivant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la Municipalité doit adopter tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité, notamment du règlement de zonage, au plan d'urbanisme modifié.

Que la présente résolution ainsi que le 1er projet de règlement no 332-2019 amendant le règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du 1er projet de règlement no 332-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

DATE DE CONSULTATION PUBLIQUE

19-11-07 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la consultation publique du règlement 332-2019 soit le 9 décembre 2019.

PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

19-11-08 Lors d'une séance régulière du conseil de la municipalité de St-Côme-Linière, tenue le 4 novembre 2019, il est proposé par Mme Louise Paquet et dûment appuyé par Mme Sylvie Bruneau :

ET RÉSOLU 5 pour / 1 contre

QUE la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation du projet de Sen-

tiers phase II Parc des Berges-Du-Loup au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air ;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de St-Côme-Linière à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière désigne Mme Maryane Bélanger, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

CONTRAT – PHOTOCOPIEUR OFFRE DE SERVICE

19-11-09 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte le contrat de service de Xerox pour 5 ans, au coût de 596,24 \$ par trimestre plus taxes, pour le renouvellement du photocopieur.

TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-ETCHEMIN

19-11-10 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière adhère au service de transport adapté pour l'année 2020, qu'elle accepte de payer la contribution fixée à 6 501,33 \$, qu'elle accepte la tarification payée par l'utilisateur et qu'elle reconnaisse Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

ACCEPTATION LETTRE ENTENTE NO 5

19-11-11 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement d'accepter la lettre d'entente no 5 qui ajoute le poste de technicien en urbanisme à la convention collective en vigueur.

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2020

19-11-12 ATTENDU QUE la Municipalité de St-Côme-Linière a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

– permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;

– précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;

– précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement de l'UMQ adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bruneau

APPUYÉ PAR M. Robby Poulin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2020 ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requise que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants ; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

19-11-13 ATTENDU QUE la Municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Gilles Pedneault et appuyée par M. Robby Poulin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière approuve les dépenses, d'un montant de 27 000 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

DÉPÔT À NEIGE – TARIFS 2020

19-11-14 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que le tarifs pour l'usage du dépôt à neige soient de 10,92 \$ pour un camion 10 roues et 15,03 \$ pour un camion semi-remorque.

CONTRAT FORAGE — MISE AUX NORMES DES Puits

19-11-15 Attendu que le conseil a invité trois entrepreneurs à soumissionner ;

Les Puits du Québec :

28 350,00 \$ plus taxes.

Groupe Puitbec : 28 500,00 \$ plus taxes.

Forage FTE : 23 836,00 \$ plus taxes.

QU'après analyse, M. Simon Bouchard, hydrogéologue à la firme Englobe, n'a pas décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme, soit Forage FTE, d'une somme de 23 836,00 \$ (taxes exclues).

Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte la recommandation d'octroyer le contrat à Forage FTE, au montant de 23 836,00 \$ plus taxes.

CONTRAT DÉMOLITION HÔTEL DE VILLE

19-11-16 Attendu que le conseil a invité trois entrepreneurs à soumissionner ;

Excavation Paul Jacques : 20 500 \$ plus taxes

Excavation Larivière et Fils : 13 000 \$ plus taxes

Excavation Transco Inc. : 29 500 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte d'octroyer le contrat à Excavation Larivière et Fils au montant de 13 000,00 \$ plus taxes.

AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

19-11-17 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de l'entreprise 9101-9570 Québec Inc., au montant de 20 000 \$ plus taxes, pour l'aménagement de la bibliothèque municipale dans le sous-sol de la résidence au 1408, rue Principale.

REMPLACEMENT DES AUTOMATES — RÉSERVOIR EAU POTABLE

19-11-18 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de l'entreprise JRT Inc., au montant de 50 000 \$ plus taxes, afin de remplacer le panneau automate complet au réservoir d'eau potable.

FONDS DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2020

19-11-19 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que la municipalité dépose un projet au fonds culturels 2020. La municipalité fournira tous ses établissements gratuitement et déboursa tous les frais de main d'œuvre aux activités (500 \$). Que la personne autorisée à signer le protocole d'entente soit Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

NOMINATION D'UN JOURNALIER ARÉNA PERMANENT — M. NORMAND HUARD

19-11-20 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on engage M. Normand Huard, à titre de journalier aréna permanent, selon les conditions de la convention collective.

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ — M. BERTRAND GILBERT

19-11-21 ATTENDU que M. Bertrand Gilbert désire vendre une partie de sa propriété à Ferme Roquet Inc., tout en conservant des superficies contigües, ce qui nécessite une autorisation de la CPTAQ ;

ATTENDU que cette transaction vise à permettre la consolidation et le développement de l'exploitation laitière de Ferme Roquet Inc. ;

ATTENDU que la transaction permettrait à

M. Bertrand Gilbert de conserver une superficie suffisante pour pratiquer l'agriculture et la sylviculture ;

ATTENDU que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole et sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots visés et des lots avoisinants ;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Dumas

SECONDÉ PAR M. Gilles Pedneault

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par M. Bertrand Gilbert.

CORRECTION — DÉROGATION MINEURE — M. DANIEL BOUGIE — RANG 4 — LOT NO 4 714 396

19-11-22 Attendu que la demande de dérogation mineure respecte les usages permis en zone F-95, qu'elle ne cause aucun inconvénient au voisinage et que le comité consultatif d'urbanisme recommande son acceptation ;

Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accorde une dérogation mineure au lot no 4 714 396, propriété de M. Daniel Bougie, pour permettre la construction d'une résidence avec façade avant du côté latéral sud, à 175 m (575 pi) de la route du rang 4, tel que plus amplement décrit dans le plan projet d'implantation de Mme Marie-Andrée Gallant, arpentier, dossier 3133, daté du 9 juin 2014.

MANDAT TECHNICIEN EN URBANISME

19-11-23 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on autorise le technicien en urbanisme à émettre des avis d'infraction, à délivrer les permis selon le règlement de zonage en vigueur et qu'il soit l'inspecteur agraire de la municipalité.

ADOPTION PLAN SÉCURITÉ CIVILE

19-11-24 Attendu le dépôt de la mise à jour du plan des mesures d'urgence municipales, en date du 1er octobre 2019, préparée conjointement par la municipalité et la Direction générale de la sécurité civile

Attendu que le Conseil a pris connaissance de ce plan et s'en déclare satisfait ;

Attendu que le conseil juge opportun de procéder, dès maintenant, à l'adoption (mise à jour) du plan des mesures d'urgence municipales en sécurité civile ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MME Sylvie Bruneau

SECONDÉ PAR M. Gilles Pedneault

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Saint-Côme-Linière

Adopte le plan de mesures d'urgence en sécurité civile révisé le 1er octobre 2019 ;

Utilise ledit plan au besoin en situation d'urgence ;

Qu'une copie soit remise aux responsables des services municipaux identifiés dans ledit plan.

FERMETURE — DÉMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE

19-11-25 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on ferme les bureaux administratifs de la municipalité les 18 et 19 novembre pour le déménagement de l'hôtel de ville au 1408, rue Principale. Les bureaux de l'hôtel de ville seront ouverts dès 8 h, le 20 novembre 2019, à la nouvelle adresse.

VENTE TERRAIN LOTS 3 746 920 ET 3 746 716, 15E RUE

19-11-26 Attendu que le conseil a mis en vente, le 9 septembre dernier, 5 lots appartenant à la municipalité ;

ATTENDU qu'une ouverture d'offres a eu lieu le 25 octobre 2019 à 11 h ;

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on vende les lots 3 746 920 et 3 746 716, à M. Alain Gilbert, pour la somme de 9 100,00 \$ plus taxes.

SIGNATAIRES — VENTE TERRAIN 15e RUE

19-11-27 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à la vente des lots 3 746 920 et 3 746 716, situés dans la 15e Rue, à M. Alain Gilbert.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE-VITESSE

19-11-28 Attendu que le Gouvernement du Québec devrait annoncer sous peu la mise en place d'un programme d'aide financière dédié au déploiement d'internet haute vitesse sur le territoire québécois ;

Attendu que les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan sont relativement bien desservies en services internet haute vitesse ;

Attendu que la desserte cellulaire est beaucoup plus problématique pour les localités de la région ;

Attendu que la desserte cellulaire est, au même titre qu'internet haute vitesse, un

outil de développement régional essentiel pour les municipalités ;

Attendu qu'il a un impact sur les éléments suivants :

SÉCURITÉ : En cas d'urgence, impossibilité ou difficulté à entrer en contact avec les services d'urgence.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : Difficultés pour les fournisseurs en déplacement dans notre MRC à entrer en contact avec leur entreprise ou leurs clients.

COMMUNICATION : De plus en plus de gens disposent uniquement d'un cellulaire comme mode de communication.

ATTRACTION : Difficultés pour les nouveaux travailleurs issus de l'immigration à garder le contact avec leurs proches, car ils disposent seulement d'un téléphone cellulaire.

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a mis en place un fonds de support au déploiement de la desserte cellulaire afin de supporter financièrement les municipalités dans leurs projets ;

Il est proposé par : M. Alain Dumas, appuyé par M. Gilles Pedneault et résolu :

De demander au Gouvernement du Québec d'élargir le programme d'aide financière au déploiement d'internet haute vitesse qu'il envisage mettre en place afin de permettre le financement de projets liés à la téléphonie cellulaire ;

Que copie de la présente résolution soit transmise au député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin.

Le maire quitte la séance.

LEVÉE NON-ACCÈS

19-11-29 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que le conseil s'engage à acquérir la rue et les deux parties de terrains de chaque côté de la rue connues sous les lots 6 264 053, 6 325 924 et 6 325 925 dès la fin des travaux tels que le mentionne l'entente de promoteur signée le 27 juin 2019.

Le maire revient à la séance.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinriere.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



Jour du Souvenir

Le 11 novembre dernier se tenait le Jour du Souvenir, ainsi que la Semaine des vétérans du 5 au 11 novembre.

«Le 11 novembre de chaque année, les Canadiens de partout au pays se recueillent en silence pendant quelques instants pour se souvenir des hommes et des femmes qui ont servi, et qui continuent de servir notre pays en temps de guerre, de conflit et de paix.»

(Source: Anciens Combattants Canada)

Un contretemps a empêché l'installation des oriflammes qui auraient dû être affichées pour l'occasion dans notre municipalité.

Nous tenons par la présente à rendre hommage aux personnes de notre communauté qui ont servi notre pays:

M. Robert Gagnon

M. François Poulin

Mme Annette Macphee Champagne

M. Paulin Morissette

Mme Luce Poulin

M. Guy Bélanger

M. Marc-André Champagne

Merci!



NOUVEAU
Point de
service

ACTIVITÉS DE JOUR *L'ESSENTIEL*

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches a mis sur pied un nouveau point de service des « Activités de jour L'Essentiel » à **Saint-Georges**, afin d'offrir de la stimulation aux personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et du répit aux proches aidants.

- Nous avons une variété d'activités proposées : artistiques, musicales, découvertes, stimulation physique et intellectuelle.
- L'Essentiel accueille jusqu'à 10 participants par jour dans chaque point de service.
- Horaire : de 9h00 à 16h00 ou la possibilité d'un horaire variable.
- Le coût de la journée est de 15,00 \$ et couvre le repas et les collations.
- Le transport doit être assuré par la famille.

Point de service

L'équipe de L'Essentiel est à
Saint-Georges les mardis.

Nos activités se déroulent à
« La Croisée des chemins »
18480, boulevard Lacroix
Saint-Georges, QC G5Y 5B8

Pour connaître nos autres points de service, les critères d'admission, pour s'inscrire ou pour obtenir plus de détails, contactez

Gina Jimenez Zambrano, coordonnatrice des activités de jour L'Essentiel

Tél : 418 387-1230 • Sans frais : 1 888 387-1230

centredejour@alzheimerchap.qc.ca

Un service de :

Société Alzheimer
CHAUDIÈRE-APPALACHES



Avec l'aide financière :

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



*Une ressource à
se souvenir...*



Centre Molé

Activités en décembre 2019

8 décembre

Retraite Mariale (3/6)

Le mystère de la «Femme», espace de Salut.

Frère Marcel Dumont, o.p

(Ouvrte à toutes et tous, aucun prérequis nécessaire)

9 h à 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

18 janvier 2020

Journée de guérison intérieure

«Comment espérer envers et contre tout?»

Christian Beaulieu, i.p.x.

9 h à 16 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Adoration animée de 14 h à 15 h

Dates : les 4 et 11 décembre 2019

Pour information ou inscription :

Centre Molé au 418 685-3181; 418 685-3674 ou

centremole@globetrotter.net ou

<http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé

1526, 19^e Rue

St-Côme (Linière), Qc

G0M 1J0



Hôtel de Ville:

Climatiseur à vendre

150\$

Premier arrivé, premier servi.

Fermières

Social de Noël des Fermières mercredi le 11 décembre 2019 à 18h15 à la salle Optimiste (aréna), suivi de la réunion.

Coût: 18\$ par personne

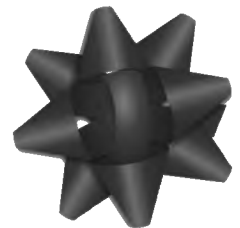
Donnez votre nom avant le 8 décembre à Françoise (418-685-3790) ou à Sylvie (418-685-3309)

Échange de cadeaux pour celles qui le veulent, 15\$

Portez du rouge ou du vert!

Le Cercle des Fermières de St-Côme vous souhaite de joyeuses fêtes!

Prochaine réunion: 12 février 2020



HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant passer chercher un formulaire au bureau municipal.

Messe Western - Remerciements

Lors de nos remerciements du mois dernier, nous avons oublié un commanditaire...

Constructions Bougie & Frères

Mille excuses auprès de cette compagnie.

Colportage—Rappel

Le colportage est interdit sur tout le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la municipalité. Si vous êtes témoin de colportage sans permis municipal, vous pouvez en aviser directement la Sûreté du Québec.

Vidange de fosse septique

Il y a maintenant, depuis 2017, une nouvelle façon de fonctionner pour la vidange des fosses septiques. Pour vous éviter des frais supplémentaires, il y a des dates précises et des délais à respecter. Renseignez-vous...

Par courriel : fosse@vsjb.ca

Par téléphone au 418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale)

Par téléphone au 418 226-5300 (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h)

Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

www.stcomelinriere.com

- Onglet services
- Journal Le Babillard



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

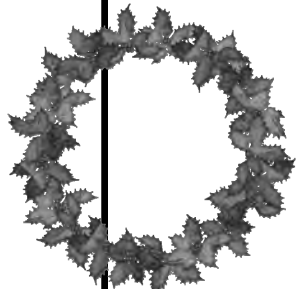
Bienvenue à tous!

Social de Noël

Samedi le 14 décembre, 17h30

Réservation et paiement avant
le 3 décembre

Info: 418-685-3654 ou
418-685-1273



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines

Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30





CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Rejoignez-nous !

NOUVEAU SERVICE OFFERT À NOS MEMBRES DÈS JANVIER 2020

NOUS PUBLIONS VOS

OFFRES D'EMPLOI

- ❖ Faites-nous part des opportunités d'emploi dans votre entreprise et nous vous offrirons une visibilité gratuite via nos différents outils marketing.
- ❖ Envoyez-nous votre affichage de poste avant janvier 2020 au :

chambrecommerce@stcomelinier.com

Pour infos, contactez :

Marie-Eve Poulin, secrétaire au 418 226-6284

Sandra Paquet, trésorière au 418 685-2630

Rejoignez-nous afin de promouvoir votre entreprise. Envoyez-nous vos coordonnées !
Conception et diffusion **GRATUITE** via facebook et le journal municipal du *Babillard*.

Coût d'adhésion

Organisme, Particulier (sans commerce) et Entreprise (1 employé)	50,00 \$ +tx
Entreprise (2 à 50 employés)	100,00 \$ +tx
Entreprise (51 à 100 employés)	150,00 \$ +tx
Entreprise (101 employés et +)	200,00 \$ +tx
Administration municipale et institution financière	250,00 \$ +tx

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

1614, 6e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 ☎ 418 685-2630
chambrecommerce@stcomelinier.com www.facebook.com/CCSCL



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente

EXCAVATION PAUL JACQUES INC.

PAUL JACQUES, président
DANY JACQUES, vice-président
MARCO JACQUES, secrétaire

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Construction
- Transport par camion

PRODUITS ET SERVICES

- Exploitation de carrière
- Excavation résidentielle et commerciale
- Terrassement
- Marteau Hydraulique
- Transport et vente (gravier, tuf, sable et terre)
- Terre tamisée (mélangée noire/brune, seulement brune)



1578, 23^e Rue, Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0

Tél. : 418 685-3791 • Téléc. : 418 685-3903

www.excavationpauljacques.com • exc.p.jacques@axion.ca

Membre de la chambre de commerce



Nos membres du mois



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente

CONSTRUCTIONS SYLVAIN DEMERS

SYLVAIN DEMERS, propriétaire

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Construction résidentielle, commerciale, industrielle

PRODUITS ET SERVICES

- Rénovation
- Construction neuve
- Projets clé en mains
- Estimations



1332, 8^e rue, Saint-Côme, G0M 1J0

Bureau: 418 685-2487 • Cellulaire: 418 222-4342

syldemers@live.ca • constructionsylvaindemers.com

Membre de la chambre de commerce



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinier.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



**418 228-0007
poste 5**

Aréna St-Côme-Linière, saison 2019-2020



Hockey libre le vendredi à 15h00



Patinage libre le jeudi à 18h30



Il se peut, lors d'événements spéciaux (par exemple, des tournois) que ces périodes soient modifiées ou annulées. Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.

Tarifs saison 2019-2020

Patinage libre

0-5 ans gratuit

6-12 ans 1.00\$

13 ans et plus 2.00\$

Famille 5.00 \$

Passe annuelle individuelle 40.00 \$

Passe annuelle familiale 75.00 \$

Hockey libre

Adulte 5.00 \$

Enfant (14 ans et moins) 2.00 \$

Famille 10.00 \$

Horaire du casse-croûte de l'aréna

Jeudi 17h00 à 20h00

Vendredi 17h00 à 20h00

Dimanche 17h00 à 20h00

Selon les réservations de glace, le casse-croûte pourra être ouvert également durant ces périodes: le samedi, de midi à 17h00 et le dimanche, de midi à 17h00. Mais il ne s'agit pas d'un horaire fixe.



L'urgence en cas d'URGENCE

L'URGENCE EN CAS D'URGENCE

Il existe des alternatives au fait de se présenter à l'urgence pour traiter les problèmes de santé non urgents. Voici les principales ressources disponibles :

Info-Santé

Les professionnels d'Info-Santé offrent des conseils santé 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Ils peuvent vous aider à déterminer s'il est nécessaire de consulter selon votre situation. Contactez le 811.

Pharmacien

Le pharmacien peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous. Il peut aussi ajuster ou administrer de la médication, selon le cas, et prescrire certains médicaments appropriés à votre situation.

Demandez à votre pharmacien ou visitez www.monpharmacien.ca.

CLSC

Des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles auprès des CLSC : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Trouvez les coordonnées de votre CLSC au www.ciasss-ca.gouv.qc.ca.

Service d'accès adapté

Certains médecins de famille réservent des plages de rendez-vous qui peuvent vous permettre de les consulter lors d'un besoin prioritaire, et ce, dans un délai d'une semaine.

Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous avez un médecin de famille, vous avez accès au service sans rendez-vous de son GMF ou de sa clinique, et ce, même s'il n'est pas de garde.

Clinique médicale avec ou sans rendez-vous

Certaines cliniques de la région offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population, et ce, même sans médecin de famille. Visitez le sante.gouv.qc.ca pour les découvrir.

Renseignez-vous!

Du gaz radioactif qui s'infiltre dans mon sous-sol? Soyez bien informé!

Saviez-vous que l'exposition au radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme? Et qu'un cancer du poumon sur six lui serait attribuable?

Le radon est présent dans tous les foyers, seule sa concentration varie. Naturellement présent dans le sol, il peut s'infiltrer dans les maisons, notamment par les fondations.

Comment savoir si j'ai du radon chez moi en quantité pouvant présenter un risque pour ma santé ou celle de ma famille?

Le radon ne se voit pas, ne sent pas et ne goûte pas. Le SEUL moyen de savoir est de faire un test. Il est conseillé de faire cette mesure durant l'hiver sur une période d'au moins trois mois. Dans le cas où le niveau de radon mesuré serait supérieur à la recommandation de Santé Canada (200 Becquerels/m³), des mesures pour le réduire existent. Sachez aussi qu'il est possible de prévenir les infiltrations de radon à l'étape de la conception d'une maison.

Où se procurer un appareil pour mesurer le radon (dosimètre)?

Sur le site de l'Association pulmonaire du Québec
(<https://pg.poumon.ca/produit/dosimetre/>)



Sur le site de CAA-Québec

(<https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/outils-et-references/du-radon-dans-la-maison/dosimetres-et-autres-instruments-de-mesure-pour-le-radon/>)

Vous voulez en savoir plus sur le radon? Rendez-vous au www.quebec.ca et recherchez Radon.



Prévenir les intoxications

**IDENTIFIEZ
LES SOURCES**
Monoxyde de carbone



Votre gouvernement

Québec

 L'avertisseur de monoxyde de carbone combiné à un avertisseur de fumée est un allié précieux pour votre sécurité.

Il est conçu pour déclencher une alarme avant que la concentration de monoxyde de carbone dans l'air soit dangereuse pour votre vie ou votre santé.

Dès qu'il est en alarme, évacuez la résidence et faites le 9-1-1

Les sources de monoxyde de carbone (CO) à la maison peuvent être nombreuses :

- ✓ appareils de chauffage non électrique;
- ✓ véhicules à moteur à combustion;
- ✓ appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane;
- ✓ outils et appareils fonctionnant à l'essence;
- ✓ cendres laissées à l'intérieur.

Et rappelez-vous! Le matériel conçu pour l'extérieur (ex. : BBQ) ne doit JAMAIS être utilisé à l'intérieur!

Pour plus d'information, consultez notre site : <https://bit.ly/2pjlspo>
Le premier responsable, c'est toi!



Des porteurs de la Ligue du Sacré-Cœur

Au début de la colonisation, les défunts étaient exposés sur des planches. Par la suite, on est passé à la présentation des morts dans un cercueil, mais toujours exposé à la maison. En 1958, lors du décès de Charles Côté, 45 ans, du rang Langevin, des voisins, des amis, tous membres de la Ligue du Sacré-Cœur comme lui, portent le cercueil de sa maison au corbillard et de là, à l'église. Les porteurs arborent le baudrier, cette bande de cuir ou d'étoffe portée en écharpe, symbole de leur appartenance à la Ligue. Ce sont, à gauche, d'avant en arrière : Roland Lamontagne, Lucien Toulouse, Henrius Paquet; à droite, dans le même ordre : St-Georges Poulin, Arvilda Dumas et Paul-Aimé Poulin.

Photographe : Inconnu. Cote : Fonds Madame Noëlla Morin (105-7). Société historique de Saint-Côme.

Bibliothèque municipale

Prenez note que la bibliothèque municipale est fermée temporairement.

Les travaux sont en cours actuellement pour la relocalisation de la bibliothèque au sous-sol de l'hôtel de ville (#1408 rue Principale) et nous espérons être en mesure d'offrir une réouverture au retour de la période des fêtes, en début de janvier. Nous vous tiendrons au courant lorsqu'une date précise sera déterminée.

Nous vous remercions de votre compréhension.

À bientôt!



Service d'aide en situation

de crise suicidaire

1 866 APPELLE

1 866 277-3553

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Des nouvelles de la 1ère édition du Marché de Noël de St-Côme...

«Nous sommes fières de cette première édition du Marché de Noël de St-Côme, qui avait lieu à la salle Optimiste de l'aréna le dimanche 17 novembre 2019.

28 artisans étaient présents. Votre participation a été au-delà de nos attentes.

La salle a été utilisée à sa pleine capacité; vous devez savoir qu'on a même dû refuser des artisans.

Cette journée était gratuite pour tous.

Des billets étaient vendus afin de payer la location de la salle et le surplus d'argent a été déposé à l'aréna pour une activité pour les enfants à la semaine de relâche.

On nous manifeste l'envie de revoir cet événement l'an prochain.

Et c'est avec joie qu'on vous annonce la 2e édition du Marché de Noël de St-Côme, qui aura lieu le 21 novembre 2020.

Encore un grand merci! Et un merci spécial aux marchands participants»

Dominique Tardif et Stéphanie Boulay





Crédit photos: Mme France Poirier, Récupération ancestrale



Les bénévoles du Festival de la Robe vous disent un énorme merci. 310\$ ont été remis à la Fondation de l'école Kennebec!

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb.stcome@globetrotter.net

Merci de votre collaboration!

Offre d'emploi - Beauce Jeans, manufacturier dans le secteur du textile, situé à St-Côme-Linière est présentement à la recherche de personnes pour combler les postes de :

- Échantillonneur(se)

Horaire de travail de jour

- Semaine de 4 jours, possibilité de 4 jours ½
- 3 semaines consécutives de vacances l'été et 2 semaines pendant la période des Fêtes

Système de bonification pour la qualité et l'efficacité

Venez joindre une équipe dynamique dans un environnement agréable et stimulant.

Faites-nous parvenir votre CV à :

nathalie.j@beaucejeans.com ou contactez-nous au 418-685-3840

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à
St-Côme-Linière, secteur route
Rodrigue et rang St-Joseph
Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.



La visite arrive et vous cherchez une activité familiale pour le temps des fêtes ?

Toutes les fins de semaine jusqu'au 19 janvier, le **Musée Victor Bélanger** vous propose de redécouvrir votre Noël d'Antan.

Exposition de décorations animées, plus de 40 crèches datant de 1930 à aujourd'hui, de jouets et décorations ainsi que 7 circuits de trains miniatures en mouvement.

Un émerveillement pour petits et grands!

Offrez-vous la féerie de Noël au **Musée Victor Bélanger**, Route Kennedy à St-Côme. Info : 222-3083 ou sur Facebook. Entrée 5\$,

16 ans et moins, gratuit.



« Le cannabis est plus fort qu'on pense »

La campagne 2019 – « Le cannabis est plus fort qu'on pense » – vise à rappeler que le cannabis produit des effets qui nuisent à la conduite automobile.

De 2013 à 2017, chez les conducteurs décédés dans un accident de la route au Québec :

34 % avaient des drogues licites ou illicites dans le sang

20 % avaient du cannabis dans le sang

Cannabis : légal, mais interdit au volant

Il est interdit de conduire sous l'effet du cannabis, même si celui-ci est légal. Tout comme l'alcool, sa consommation avant de prendre le volant peut entraîner de graves conséquences (accidents, arrestation).



Les Chevaliers de Colomb... Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Stationnement interdit

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les chemins publics de la municipalité **entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 31 mars**. Nous vous remercions de votre collaboration.



Les lundis à 19h à la salle Optimiste (aréna)

Les mardis à 10h à la salle paroissiale

Ouvert à tous!



**Réservation
418-227-2626**



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue
St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur:
418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec**

**MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472**



**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin*

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.